

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS 2022 - (N° 4685)

AMENDEMENT

N ° AS104

présenté par

M. Grelier, Mme Trastour-Isnart, M. Viry, M. Sermier, M. Ramadier, Mme Corneloup,
Mme Audibert, Mme Boëlle et M. Dive

ARTICLE 34

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.